



LE COMITE DE JUDO DES PYRENEES ATLANTIQUES

Organise le

16^{ème} TOURNOI DE PAU

Gymnase LEO LAGRANGE

SAMEDI 5 OCTOBRE 2013

INDIVIDUELS CADETTES

DIMANCHE 6 OCTOBRE 2013

INDIVIDUELS CADETS

Frais d'inscriptions : 5 €

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AUPRES DE

Monsieur Erick DALLEZ
au COMITE DE JUDO DES PYRENEES ATLANTIQUES
Centre Nelson PAILLOU

12, Rue du Professeur G. LAGRANGE 64000 PAU

Tel : 05.59.14.19.68 Fax : 05.59.14.19.69 Port : 06.30.60.05.11

Email : comitejudo64@free.fr

Inscriptions sur l'Extranet de la fédération : <http://www.ffjudo.com>

REGLEMENT

Article 1 : Le 16^{ème} TOURNOI de PAU est organisé par le Comité des Pyrénées Atlantiques avec le concours du Dojo Palois, de la ville de PAU, du Ministère des Sports, du Conseil Général, du Conseil Régional, L C L, sous le parrainage de la Ligue Aquitaine.

Article 2 : La compétition est ouverte aux CADETS/CADETTES né(e)s en 1997/1998/1999.

Article 3 : La compétition aura lieu par catégorie de poids (catégories officielles).
Une tolérance de poids de 1 kg sera autorisée.

Article 4 : A l'issue de la pesée, les combattants seront répartis en poules.
Les feuilles de poules seront remises aux responsables de club.

Article 5 : Formule de compétition

- 1^{er} phase : Poules de 3 combattants Temps de combat : 3 minutes.
- 2^{ème} phase : Les 2 premier(e)s de chaque poule accèdent au tableau avec simple repêchage.
Temps de combat : 4 minutes.

Article 6 : Les combattants doivent être en règle : PASSEPORT SPORTIF, LICENCE de l'année en cours et CERTIFICAT MEDICAL (pas de contre indication à la pratique en compétition).

Les Judokas espagnols doivent être en règle avec leur Fédération et présenter leur Passeport National.

Article 7 : ARBITRAGE : CF règlement de la FFJDA.

Article 8 : INSCRIPTION : La date limite est fixée au 2 Octobre 2013 dernier délai.

ENGAGEMENT : 5 Euros par combattant (par chèque libellé à l'ordre du COMITE JUDO 64).

Article 9 : **Pas de relation Grade / Championnat sur ce Tournoi.**

Article 10 : RECOMPENSES : Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Article 11 : En cas de litige, le comité organisateur se réserve le droit de statuer.



PROGRAMME

SAMEDI 5 OCTOBRE 2013

❖ CADETTES :

09 h à 09 h 30	Pesée : Toutes les catégories
09 h 30	Tirage au sort
10 h	Début de la Compétition
13 h 30	Places de Troisièmes
14 h	FINALES
14 h 30	Remises de Récompenses

DIMANCHE 6 OCTOBRE 2013

❖ CADETS :

8 h à 9 h	Pesée : Toutes les catégories
9 h	Tirage au sort
10 h	Début de la Compétition
16 h	Places de Troisièmes
16 h 45	FINALES
17 h 30	Remises de Récompenses

* Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent changer selon l'évolution de la manifestation.

* Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier le déroulement de la compétition.